

FONDS DE DOTATION convAIRgence

Siège social : 3, allée des sorbiers 69 500 BRON

CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 17 MAI 2018

La soussignée :

L'Association dénommée « **ATMO AUVERGNE-RHONE-ALPES** », Association régulièrement déclarée en Préfecture du Rhône le 25/11/2011, dont le siège est situé 3, Allée des Sorbiers à BRON (69500), inscrite dans le répertoire national des associations sous le numéro W691073445 et immatriculée au Répertoire SIREN sous le numéro 534 194 451.

Représentée par **Monsieur Gilbert ALCAZER**, spécialement habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil d'Administration en date du 1^{er} mars 2018.

Fondateur unique du fonds de dotation convAIRgence

S'est réuni dans les locaux du Cabinet FIDAL à LYON (69009), 18 Rue Félix Mangini, en séance du premier Conseil d'Administration le 17 mai 2018, à 11 Heures en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

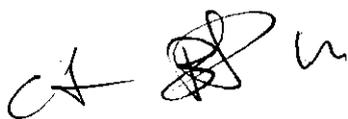
- Nomination des membres du Conseil d'Administration ;
- Nomination des membres du Bureau ;
- Désignation du Commissaire aux Comptes titulaire et du Commissaire aux Comptes suppléant ;
- Validation du budget 2018 et 2019 ;
- Pouvoir à conférer pour effectuer toutes les formalités nécessaires.

Après échange de vues et après constatation de la signature par le Fondateur des statuts du fonds de dotation **convAIRgence**, les décisions suivantes ont été prises :

I. NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. L'Association dénommée « ATMO AUVERGNE-RHONE-ALPES »,

Association régulièrement déclarée en Préfecture du Rhône le 25/11/2011, dont le siège est situé 3, Allée des Sorbiers à BRON (69500), inscrite dans le répertoire national des associations sous le numéro W691073445 et immatriculée au Répertoire SIREN sous le numéro 534 194 451.



Représentée par :

Monsieur Gilbert ALCAZER

Nationalité : Française

Date et lieu de naissance : 17/10/1955 à Magalas (34)

Domicile : 112, allée des Chanterelles à SAINT MARTIN D'URIAGE (38140)

Profession : Directeur environnement de VICAT

Monsieur Gilbert ALCAZER représentera le Fondateur jusqu'à décision contraire dudit Fondateur.

L'Association « **ATMO AUVERGNE-RHONE-ALPES**, en sa qualité d'unique Fondateur et membre de droit du Conseil d'Administration a désigné les personnes suivantes en qualité d'Administrateurs et pour une durée de 3 ans :

2. La « **FEDERATION INTERPROFESSIONNELLE DES METIERS DE L'ENVIRONNEMENT ATMOSPHERIQUE** » (**FIMEA**), Association régulièrement déclarée, dont le siège est situé à PARIS (75007), 28 rue Saint Dominique, immatriculée au Répertoire SIREN sous le numéro 522 886 456 et au répertoire SIRET sous le numéro 522 886 456 00014.

Représentée par :

Monsieur Stéphane BLOQUET

Nationalité : Française

Date et lieu de naissance : 18 septembre 1967 à Orange (84)

Domicile : 3 impasse de l'Ecluse, CALUIRE ET CUIRE (69300)

Profession : Business Unit Director – ACOEM Group

Représentant suppléant (en cas d'absence ou d'impossibilité)

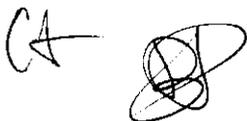
Monsieur Bertrand PITANCE

Nationalité : Française

Date et lieu de naissance : 25 mars 1965 à LYON

Domicile : Les Reynières, CHALAMONT (01320)

Profession : Gérant d'entreprise



LA

3. « L'ASSOCIATION CHIMIE-ENVIRONNEMENT LYON ET RHONE ALPES » (AXELERA), Association régulièrement déclarée, dont le siège est situé à SOLAIZE (69360), , Rond Point de l'Echangeur, les Levées, immatriculée au Répertoire SIREN sous le numéro 485 210 082 et au répertoire SIRET sous le numéro 485 210 082 00049.

Représentée par :

Madame Laure HUGONET

Nationalité : Française

Date et lieu de naissance : 21/05/1981 à ECHIROLLES

Domicile : 25 route de Toussieu

Profession : Responsable innovation AXELERA

II. MEMBRES DU BUREAU

Les Administrateurs décident de nommer en qualité de premiers membres du Bureau pour une période de 3 ans :

▪ En qualité de Président

➤ Monsieur Gilbert ALCAZER

Monsieur Gilbert ALCAZER représentera le Fonds de Dotation dans les actes de la vie civile.

Il disposera de l'ensemble des pouvoirs tels que décrits par les dispositions de l'article 13 des statuts du Fonds de Dotation.

Monsieur Gilbert ALCAZER intervient pour remercier les membres du Conseil d'Administration de sa nomination et pour déclarer n'être frappé d'aucun empêchement lui interdisant l'exercice de telles fonctions.

▪ En qualité de Secrétaire

➤ Madame Laure HUGONET,

Madame Laure HUGONET assumera sa mission telle que décrite à l'article 14 des statuts dudit Fonds de Dotation et disposera de l'ensemble des pouvoirs y attachés.

Madame Laure HUGONET intervient pour remercier les membres du Conseil d'Administration de sa nomination et pour déclarer n'être frappée d'aucun empêchement lui interdisant l'exercice de telles fonctions.



▪ **En qualité de Trésorier**

➤ Monsieur Stéphane BLOQUET

Monsieur Stéphane BLOQUET assumera sa mission telle que décrite à l'article 14 des statuts dudit Fonds de Dotation et disposera de l'ensemble des pouvoirs y attachés.

Monsieur Stéphane BLOQUET intervient pour remercier les membres du Conseil d'Administration de sa nomination et pour déclarer n'être frappé d'aucun empêchement lui interdisant l'exercice de telles fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

III. NOMINATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les membres du Conseil d'Administration décident de nommer, pour une durée de six exercices, expirant lors du Conseil d'Administration tenu en 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (précision étant faite que le premier exercice social du Fonds de dotation se clôturera le 31 décembre 2018) :

- En qualité de **Commissaire aux Comptes titulaire** : le Cabinet RSM Rhône Alpes ayant son siège 2 bis, rue Tête d'Or, 69006 LYON représenté par Madame Evelyne CHANSAVANG.

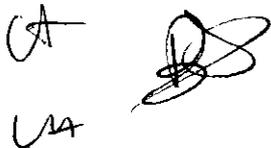
Madame Evelyne CHANSAVANG a fait savoir qu'elle acceptait les fonctions qui viennent de lui être confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

- En qualité de **Commissaire aux Comptes suppléant** : Monsieur Pierre-Michel MONNERET, domicilié 2 bis, rue Tête d'Or, 69006 LYON.

Monsieur Pierre-Michel MONNERET a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui viennent de lui être confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

CA
L14



IV. VALIDATION DU BUDGET 2018 ET 2019

Le bureau présente le budget prévisionnel qu'il a préparé pour l'exercice en cours et pour l'exercice 2019. Une discussion s'engage, au cours de laquelle toutes précisions requises sont apportées aux Administrateurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte les budgets prévisionnels 2018 et 2019 annexés au présent procès-verbal, qui font apparaître :

- **Pour 2018 :**
 - Un total de charges de 100.500 € ;
 - Un total de produits de 100.500 €.

- **Pour 2019 :**
 - Un total de charges de 213.000 € ;
 - Un total de produits de 213.000 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

V. QUESTIONS DIVERSES

Différentes questions qui n'appellent pas de vote du Conseil d'Administration sont discutées.

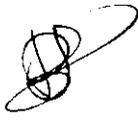
VI. POUVOIRS A CONFERER POUR LES DEPOTS ET LES FORMALITES

Le Conseil d'Administration confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal du présent Conseil d'Administration à l'effet d'accomplir l'ensemble des formalités nécessaires auprès de la Préfecture de LYON.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, le nouveau Président lève la séance à 12heures.

GA
LA 

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président les membres du Bureau pour acceptation de leurs fonctions.

*Bon pour acceptation de
mes fonctions de président*

Le Président :

M. Gilbert ALCAZER¹



*Bon pour acceptation de
mes fonctions de secrétaire*

Le Secrétaire :

Mme Laure HUGONET²



Le Trésorier :

M. Stéphane BLOQUET³



Fait à LYON

Le 17 mai 2018

En deux exemplaires.

¹ Signature précédée de la mention manuscrite « *bon pour acceptation de mes fonctions de Président* »

² Signature précédée de la mention manuscrite « *bon pour acceptation de mes fonctions de Secrétaire* »

³ Signature précédée de la mention manuscrite « *bon pour acceptation de mes fonctions de Trésorier* »

